PACTE RURAL DE LA MRC DE L'AMIANTE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Les communautés rurales veulent ramer ensemble

THETFORD MINES – 15 FÉVRIER 2008. Constatant qu'elles naviguent dans le même bateau, les communautés rurales souhaitent ramer davantage ensemble pour assurer leur développement et faire face aux nombreux défis auxquels le monde rural est confronté. Voilà le vœu exprimé par les participants à la 3^e Journée de la ruralité de la MRC de L'Amiante qui s'est tenue le 9 février dernier à Sainte-Praxède.

Cette journée de mobilisation, à laquelle participaient une cinquantaine d'élus municipaux et membres des comités locaux de développement, a donné le coup d'envoi au Pacte rural 2007-2014. En plus d'informer les participants sur la nouvelle Politique nationale de la ruralité et le plan de travail de la MRC de L'Amiante, cette réunion a donné lieu à des échanges fructueux sur les enjeux communs aux municipalités rurales et la nécessité de travailler ensemble.

« Nous avons pris bonne note de vos préoccupations et de vos commentaires et nous verrons dans les prochains mois à organiser la concertation et à prendre en main l'avancement de ces dossiers », a mentionné le préfet de la MRC de L'Amiante, Hélène Faucher, à la clôture de la journée.

Les discussions ont porté sur les douze enjeux issus d'une première réflexion en 2006. Les participants en ont priorisé trois qui feront l'objet d'un travail à l'échelle de la MRC. L'occupation du territoire, l'offre de loisirs et l'accès aux services Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire préoccupent grandement les leaders des municipalités rurales.

L'occupation du territoire

Pour un bon nombre d'élus et de citoyens, le zonage agricole représente à la fois un outil de protection et de développement pour l'agriculture et un frein au développement résidentiel. Ce paradoxe entraîne un défi de taille pour le développement de la région pour lequel les partenaires concernés devront trouver des solutions souples et viables.

L'offre de loisirs

Les participants à la journée ont également soulevé la nécessité d'intégrer le loisir comme outil de dynamisation et de vitalisation d'une communauté. Toutes les sphères du loisir, sportif, culturel et de plein air, et tous les groupes d'âge sont concernés par cet enjeu. De plus, le loisir joue un rôle de rassemblement et de renforcement d'un milieu et contribue au développement touristique. On pourrait même envisager l'utilisation de potentiels humains déjà existants dans la communauté, le transfert d'expériences multiples et l'établissement de liens intergénérationnels.

Certaines municipalités sont ouvertes à réfléchir collectivement à l'amélioration de leur offre de loisirs et à partager certains équipements. Des initiatives se sont déjà concrétisées dans ce sens ; les municipalités de Saint-Julien, Saint-Fortunat et Saint-Jacques-le-Majeur se sont concertées dans l'organisation du Festival des Hauts-Reliefs. Dans la

MRC de L'Amiante, le désir de travailler ensemble au maintien et au développement accru du loisir est de plus en plus manifeste, comme en font foi les échanges à la Journée de la ruralité.

L'Internet haute vitesse

Comme dans plusieurs régions rurales du Québec, l'accès pour tout le territoire à l'Internet haute vitesse et à la téléphonie cellulaire est encore problématique. C'est un outil stratégique et vital pour soutenir leur développement économique et favoriser l'occupation du territoire. Plusieurs voient dans cet enjeu un incontournable au maintien et à l'attraction de jeunes, de familles et d'entreprises dans nos milieux ruraux. L'exemple du travailleur autonome et de la PME qui ont besoin d'établir des liens aussi rapides et efficaces que leurs vis-à-vis du milieu urbain sont souvent cités. Du point de vue de plusieurs citoyens, la disponibilité à de tels outils favoriseraient un accès plus équitable à la formation et à l'information, peu importe le lieu de résidence.

Comme ces services font défaut dans une majorité de territoires ruraux de la MRC de L'Amiante, les municipalités sont donc en quête de solutions qui répondent à leurs besoins tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

Tournée des municipalités

Après ce premier exercice de mobilisation, les municipalités sont invitées à organiser sur leur territoire une assemblée publique afin de réfléchir avec leurs citoyens au développement futur de leur collectivité. Animées par les conseillères en développement rural de la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD), ces rencontres permettront à chaque communauté de faire le bilan du premier Pacte rural et de réfléchir aux projets et aux solutions qui dynamiseront leur milieu et leur population.

« La première cuvée du Pacte rural a donné lieu à 52 projets, mais surtout à la mobilisation et à la prise en charge du développement par les communautés. Les réussites du premier Pacte rural serviront de levier au suivant et cela nous donne confiance en nos capacités à nous dépasser », a conclu Mme Faucher.

- 30 -

Sources: Alain Gravel, directeur général

MRC de L'Amiante 418 423-2757, poste 23

Carole Mercier, conseillère en développement rural

SDE de la région de Thetford 418 338-2188, poste 229